



INFORMATION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Exercice financier 2017

1. Cadre légal de la vérification financière

Suites aux dispositions de l'article 55 du projet de loi 122 du Code municipal, le rapport du maire sur la situation financière a été supprimé. Cependant, la municipalité a le devoir de présenter les faits saillants du rapport financier produit par le vérificateur externe. Ainsi, en complément du rapport déposé le 9 avril 2018 par la firme *Raymond Chabot Grand Thornton*, mandatée par la municipalité pour ce mandat, j'ai l'honneur de vous présenter les faits saillants de ce rapport pour l'exercice financier au 31 décembre 2017.

2. Opinion du vérificateur externe sur la situation financière de la municipalité

Le vérificateur n'aura relevé aucune déficience importante quant à la conception du contrôle interne de la municipalité. Pour ce faire, ce dernier a procédé à un audit au sein même du bureau municipal pendant deux semaines, au mois de mars 2018. Dans le cadre de cet audit, les services municipaux ont été amenés à répondre à une série de questions et la diffusion de documents relatifs aux revenus (taxation municipale ou subventions), aux dépenses de fonctionnement (diverses factures de quotes-parts, copies de contrats), aux rémunérations, aux relevés bancaires, dossiers des employés, ...

3. Les faits saillants du rapport

➤ Un surplus dégagé

Tel que présenté en annexe 1, un revenu d'un montant total de 2 877 168 \$ a été budgété aux fins de l'exercice financier 2017. Au réel, les revenus budgétaires se sont élevés à 2 892 243 \$, soit un écart qui représente 1 %. Concernant les dépenses, le montant réel pour l'exercice 2017 s'est élevé à 2 478 617 \$: soit un surplus dégagé de 413 572 \$.

Ce surplus peut s'expliquer, notamment mais non limitativement, par les points suivants :

- La non réalisation de nettoyage de cours d'eau pour 150 000 \$;
- Un revenu de taxation de 72 000 \$ avec la mise à jour du rôle d'évaluation ;
- Des travaux d'entretien des chemins moindre de 39 000 \$;
- Des droits de mutations s'élevant à 70 000 \$ au lieu de 25 000 \$ budgétés initialement.

➤ Des réserves financières en cas d'imprévu

Au 31 décembre 2017, la municipalité disposait d'un « fond de roulement » équivalent à environ 4 mois, cela signifie qu'en cas de difficultés, nous pouvons fonctionner pendant une telle période. Ce montant comprend différentes affectations telles qu'en prévision de l'achat d'équipement lourd (tracteur et camion de voirie) ou afin d'assurer la sécurité des interventions au service incendie (appareils respiratoires). Nous pouvons dire ainsi que la municipalité est dans une bonne situation financière. A titre d'information, il est conseillé de disposer entre 3 et 6 mois d'avance pour un organisme municipal.

➤ Assurer le financement des projets en cours de réalisation

Pour autant, une partir de ce fond de roulement permettra d'avancer le financement de projets structurants en 2018 et 2019. Cela s'applique particulièrement aux projets programmés dans le cadre du programme de la TECQ. En d'autres termes, afin de récupérer le montant maximal accessible de la part du gouvernement, la municipalité aura à avancer le financement de projets structurants : pour rendre l'eau de nouveau propre à la consommation à la bibliothèque et au centre communautaire ou encore pour réaliser des travaux liés à la sécurité de nos routes.

ANNEXES

▪ Sommaire des résultats de l'exercice terminé au 31 décembre 2017

Revenus		
Taxes	2 538 452 \$	
Compensation	12 620 \$	
Transferts	132 499 \$	
Services rendus	89 827 \$	
Imposition de droits	71 238 \$	
Amendes et pénalité	6 853 \$	
Autres	40 754 \$	
	TOTAL	2 892 243 \$
Charges		
Administration	332 052 \$	
Sécurité publique (incendie et police)	676 880 \$	
Transport	598 034 \$	
Hygiène du milieu	424 226 \$	
Santé-bien-être	5 309 \$	
Aménagement, urbanisme et développement	69 061 \$	
Loisirs et culture	222 762 \$	
Frais de financement	2 205 \$	
Affectations		
Remboursement de la dette à long terme	11 900 \$	
Revenus d'investissement	136 242 \$	
Réserve financière		
	TOTAL	2 478 671 \$
	SURPLUS	413 572 \$

▪ Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Tel que requis par la Loi, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec le même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Fournisseur	Type de dépenses	Total cumulé au 31 décembre 2017
Ministre des finances	Services de la sureté du Québec	275 928 \$
Excavation St-Patrice Ltée	Déneigement, épandage de sel et sable, excavation	146 725 \$
Les Pavages Chenail Inc.	Pavage, accotement, asphalte, pierres	159 375 \$
MRC les jardins de Napierville	Collectes, transport et élimination des déchets	135 188 \$
MRC les jardins de Napierville	Récupération du recyclage (collecte sélective)	29 428 \$
MRC les jardins de Napierville	Quote-part évaluation foncière et aménagement du territoire	111 469 \$
MRC les jardins de Napierville	Quote-part cours d'eaux	179 037 \$
Hydro Québec		83 628 \$
Équipe Marcil Inc.	Scellement de fissures	32 411 \$
Global Électro-Mécanique Inc.	Station de pompage et réparation de pompe	36 038 \$
La Coop Unifrontières	Quincaillerie et pièces	29 198 \$
Cargill Limited	Sel de déglçage	39 068 \$
Lettrapub Inc.	Enseignes numérique et fixes	28 422 \$
Pavage du Haut-Richelieu Inc.	Réfection de trottoir	263 083 \$